

**DELIBERATION**

<b>Département des Hautes-Alpes</b>
<b>Arrondissement de Briançon</b>
<b>Parc naturel régional du Queyras</b>
<b>Comité syndical du 15 décembre 2020</b>
<b>Délibération n° : 2020_79</b>
<b>Date de convocation : 09 décembre 2020</b>

**Objet : Modification de l'organigramme du Parc du Queyras**

Par la suite d'une convocation en date du 09 décembre 2020, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont rassemblés à la salle polyvalente d'Eygliers, le 15 décembre 2020 à 17 heures pour le Comité d'investiture, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

**Président :** Christian BLANC

**Secrétaire de séance :** Annie COLOMBIER

**Région :** Chantal EYMÉOUD, Conseillère Régionale, présente (3 voix) ; Anne-Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, présente (3 voix)

**Département :** Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Conseillère départementale, présente (2 voix) ; Marcel CANNAT, Conseiller départemental, présent (2 voix)

**Communauté de communes Guillestrois-Queyras :** Charles LACROIX, Conseiller communautaire, présent (1 voix) ; Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, présent (1 voix)

**Communes :**

- **Abriès-Ristolas** – Nicolas CRUNCHANT, Maire, présent (1 voix) ; Marie-Hélène FAROUZE, Conseillère municipale, présente (1 voix)

- **Aiguilles** – Ernest CHARLET, Conseiller municipal, excusé ; Sylvain DAO-LENA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)

- **Arvioux** – Christian BLANC, Maire, présent (1 voix) ; Annie COLOMBIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)

- **Ceillac** -Jeanne FAVIER-CARGEMEL, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Amélie FOURNIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)

- **Château-Ville-Vieille** – Anne LABIAU, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Nicole TERRASSE, Conseillère municipale, présente (1 voix)

- **Eygliers** – Jacques ROUX, Conseiller municipal, présent (1 voix)

- **Guillestre** – Lucie FEUTRIER, Adjointe au Maire, présente (1 voix)

- **Molines-en-Queyras** – Gilbert BONNIN, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Mathieu GICQUEL, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Gilbert BONNIN

- **Saint-Véran** - Mathieu ANTOINE, Maire, présent (1 voix) ; Sébastien PINZETTA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)

- **Vars** – Eric COLLOMBON, Conseiller municipal, excusé

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- La loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale ;
- L'avis du comité technique en date du 30 novembre 2020 ;
- Le projet d'organigramme annexé ;

**Considérant :**

- Qu'il convient de modifier l'organigramme afin d'adapter ce dernier aux besoins de la collectivité ;

**Le Comité syndical, réuni le 15 décembre 2020, après en avoir délibéré et voté par, décide :**

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de suffrages : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 01

**Nombre de suffrages exprimés : 27**

Votes Contre : 01

Pour : 24

Abstentions : 02

## DELIBERATION

<b>Département des Hautes-Alpes</b>
<b>Arrondissement de Briançon</b>
<b>Parc naturel régional du Queyras</b>
<b>Comité syndical du 15 décembre 2020</b>
<b>Délibération n° : 2020_79</b>
<b>Date de convocation : 09 décembre 2020</b>

Envoyé en préfecture le 16/12/2020

Reçu en préfecture le 16/12/2020

Affiché le

ID : 005-250500600-20201215-2020\_79-DE

Objet : **Modification de l'organigramme du Parc du Queyras**

De valider la mise en œuvre de ce projet d'organigramme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

D'autoriser le Président et la Directrice à prendre les dispositions nécessaires pour mettre au point et conduire à bonne fin cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme

Le Président  
Christian BLANC

